



RAPPORT DE L'ATELIER DE PREPARATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE A LA VALIDATION DU PROCESSUS ITIE SELON LA NORME ITIE 2023

POOL DE KINSHASA

Financé par la GIZ/DISM II

JUILLET 2025

ATELIER EFFECTUE DANS LA PROVINCE DE KINSHASA SUR LA PREPARATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE A LA VALIDATION DU PROCESSUS ITIE SELON LA NORME ITIE 2023

I. CONTEXTE

La participation active de la société civile est essentielle pour garantir que la transparence générée par l'ITIE conduise à une plus grande redevabilité et à une meilleure gouvernance des ressources extractives. A l'issu de sa quatrième Validation qui a débuté en janvier 2022, la RDC a atteint un score élevé (85,5 points sur 100) relativement à la mise en œuvre du processus ITIE. La cinquième Validation de la RDC, qui va débiter en janvier 2026, suivra cette fois-ci les dispositions de la Norme ITIE 2023, qui comprend notamment des Exigences nouvelles et améliorées sur la lutte contre la corruption, la transition énergétique, les questions de genre, sociales et environnementales et le recouvrement des recettes internes.

Dans le cadre de la Validation, les validateurs du Secrétariat International de l'ITIE évalueront l'engagement des parties prenantes de la RDC au processus ITIE, et la mesure dans laquelle le pays garantit un processus multipartite inclusif et efficace. Ainsi, il est attendu des délégués de la société civile au Comité Exécutif de l'ITIE-RDC qu'ils soumettent aux validateurs un formulaire d'auto-évaluation des Exigences 1.3 et 1.4, pour les dispositions qui les concernent.

L'Exigence 1.3 de la Norme 2023 a pour objectif de garantir que la société civile soit pleinement, activement et efficacement engagée dans le processus de l'ITIE, et de veiller à l'existence d'un environnement propice à cet engagement. L'Exigence 1.4, quant à elle, vise à assurer l'existence d'un groupe multipartite (i.e. Comité Exécutif) indépendant, capable d'exercer un suivi actif et significatif de tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE, de manière à équilibrer les intérêts des trois collèges principaux (gouvernement, industrie et société civile) et à parvenir à une prise de décisions consensuelle.

Afin que les organisations de la société civile puissent pleinement contribuer à cette Validation, il est essentiel qu'elles maîtrisent les nouvelles dispositions de la Norme 2023. Pour cette raison, le Comité national de l'ITIE-RDC a décidé d'inclure dans son PTT 2024-2026 et dans son PTBA 2025 une activité de renforcement de capacités des parties prenantes à la Validation (cf. sous-activité n°39.1).

Dans ce contexte, l'ITIE a sollicité l'appui de la GIZ (programme DISM II) pour la réalisation d'une série de formations des parties prenantes à la Validation. Le premier de ces ateliers, destiné aux organisations de la société civile, s'est tenu à Kinshasa du 21 au 24 juillet 2025. Cet atelier est l'objet du présent rapport.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Trente (30) organisations de la société civile ont été invitées à prendre part à cet atelier, suivant une liste proposée à la GIZ par le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC. Les organisations de la société invitées sollicitées ont majoritairement répondu présentes, avec 25 participants au total. Les noms et coordonnées des participants à l'atelier sont présentées en Annexe 1.

L'atelier a été animé par Jean-Jacques KAYEMBE, le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC et par Patrick KATUTA, le Chef de l'Antenne Sud du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC. Frédéric LESNE, l'Expert en charge de la collecte de données à l'Antenne Sud du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, est également intervenu lors de cet atelier au titre de formateur. Il est à noter ici que, la semaine précédant la tenue de cet atelier, Patrick KATUTA et Frédéric

LESNE ont été formés par le Secrétariat International de l'ITIE, en même temps que d'autres membres du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, au processus de Validation suivant la Norme 2023, toujours avec le soutien technique et financier de la GIZ (programme DISM II).

L'atelier de préparation des acteurs de la société civile à la Validation du processus ITIE – Pool de Kinshasa – s'est tenu sur quatre (04) jours, du 21 au 24 juillet 2025, à l'hôtel Novotel de Kinshasa. La première journée a été consacrée à la présentation des nouveautés de la Norme ITIE 2023, ainsi qu'à des rappels sur la dernière Validation de la RDC et la présentation du modèle de Validation suivant la Norme 2023. Le Protocole ITIE de la société civile et de la Code de conduite des organisations de la société civile participant au processus ITIE en RDC ont été présentés et discutés lors de la deuxième journée. Enfin, les troisième et quatrième jours ont été dédiés au remplissage du formulaire d'auto-évaluation de la société civile (cf. programme de l'atelier en Annexe 2).

Une documentation fournie, incluant le formulaire d'auto-évaluation de la société civile, la Norme ITIE 2023, le guide de Validation, les différentes présentations réalisées lors de l'atelier et le Code de conduite de la société civile ont été partagés aux participants sur flash disk.

III. CONTENU DE L'ATELIER

Première journée

L'atelier a débuté par une prise de parole du Coordonnateur National de l'ITIE-RDC, qui a remercié les participants pour leur présence et rappelé les objectifs de l'atelier, dans le cadre de la Validation de la RDC qui débutera le 1^{er} janvier 2026. Puis la parole a été accordée à la GIZ DISM II pour un mot de circonstance.

Les nouveautés de la Norme ITIE 2023 ont été présentées par le Chef d'Antenne de l'ITIE-RDC et par l'Expert en charge de la collecte de données à l'Antenne Sud de l'ITIE-RDC. Les grandes lignes des résultats de la dernière Validation de la RDC ont ensuite été présentées, ainsi que le modèle de la Validation suivant les dispositions nouvelles de la Norme 2023. A la suite de ces deux présentations, une session d'échanges ouverts a permis aux participants d'engager des débats sur les différents points évoqués lors de la présentation. Les questions suivantes ont été posées, auxquelles le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC, assisté des deux Experts du Secrétariat Technique, ont apporté des éléments de réponse :

- D'où vient la différence de compréhension entre le Secrétariat International de l'ITIE et l'ITIE-RDC concernant la définition de déclaration par projet ?
- Pourquoi une note si faible sur la question de la propriété réelle lors de la dernière Validation de l'ITIE-RDC, alors que le pays a été un précurseur dans ce domaine ?
- Pourquoi certaines Exigences, comme celle concernant l'impact environnemental, n'ont pas été évaluées lors de la dernière Validation de la RDC ?

Deuxième journée

Après un rappel des principaux résultats de la première journée, le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a procédé à la présentation du Protocole de la société civile, dont le but est de garantir l'engagement total, actif et efficace de la société civile dans le processus de l'ITIE. Ce protocole fournit un cadre d'évaluation pour les dispositions de la Norme liées à l'engagement de la société civile. Il définit aussi les questions que le Conseil d'administration de l'ITIE et les Validateurs devront prendre en considération dans l'évaluation du respect des dispositions relatives à la participation de la société civile (Exigence 1.3), ainsi que les types d'éléments d'information à utiliser pour répondre à ces questions.

Le Protocole insiste sur la nécessité pour le Groupe multipartite de discuter et de traiter en premier lieu des allégations ou compte-rendus concernant des restrictions potentielles ou réelles frappant les représentants de la société civile dans les pays de mise en œuvre de l'ITIE. L'idée d'un mécanisme de remontée d'informations et de documentation des allégations de violations du Protocole de la société civile a été discutée par les participants après la présentation. Il convient de noter que la mise en place d'un tel mécanisme fait l'objet d'une mesure corrective décidée par le Conseil d'Administration de l'ITIE lors de la dernière Validation de la RDC.

Emile LONGA a ensuite présenté, pour le compte et au nom de GIZ DISM II, l'historique de la révision du Code de conduite de la société civile, qui a abouti à la production d'une ébauche de nouveau Code en 2024. Cette ébauche a été relue et discutée par les participants lors de l'atelier. Les participants ont décidé que l'ébauche actuelle serait partagée le plus largement possible aux organisations de la société civile afin de collecter leurs remarques et observations et de produire une version améliorée de l'ébauche de Code de conduite, qui serait alors soumise pour adoption lors d'un atelier national de la société civile à organiser avant la fin de l'année 2025, avec un appui technique et financier de la GIZ. Le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC a insisté sur l'importance de l'adoption d'un nouveau Code de conduite de la société civile avant le début de la Validation de la RDC, qui commencera le 1^{er} janvier 2026.

Troisième et quatrième journées

Les deux derniers jours de l'atelier ont été consacrés au remplissage par les participants à l'atelier du formulaire d'auto-évaluation de la société civile, qui porte sur le respect de l'Exigence 1.3 ainsi que de l'Exigence 1.4 dans ses dispositions concernant la société civile. Le travail de remplissage et les débats associés se sont déroulés de façon constructifs, respectueux et efficaces (cf. photographies de l'atelier en Annexe 3).

Au terme de ces deux jours, une première ébauche (*draft 0*) du formulaire rempli a été conçu de façon collective et consensuelle par les membres de la société civile présents à l'atelier.

Cette première ébauche sera présentée et complétée lors des ateliers suivants de préparation des acteurs de la société civile à la Validation du processus ITIE selon la norme ITIE 2023, qui se tiendront dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga en août et en octobre 2025, toujours avec l'appui technique et financier de la GIZ DISM II. A l'issue de cette série d'ateliers, le formulaire d'auto-évaluation sera revu et validé par les membres de la société civile au sein du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC avant d'être soumis aux validateurs.

L'atelier s'est achevé par un mot de conclusion du Chef d'Antenne de l'ITIE-RDC, qui a remercié chaleureusement les membres de la société civile présents pour leur participation active à l'atelier, ainsi que pour la GIZ en sa qualité de partenaire technique et financier.

Pour le ST de l'ITIE-RDC

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

Frédéric LESNE

Annexe 1 : Liste des participants

#	Nom	Fonction	Organisation	Email	Téléphone
1	Alexis MUHIMA	Directeur Exécutif	OSCMP	alexmuhima@yahoo.fr	0813133781/0997769094
2	Descartes MPONGE	NC	SGP/UNDP		0812124019
3	Destin KANDUNDAO	Coordonnateur	GATT-RN	destinkan@gmail.com	0977657827
4	Eric MIKALANO	Secrétaire Exécutif	IBGRNK	ericmikalano@gmail.com	0975434657
5	Flore KAYALA	Coordonnatrice	Oisillons	flore.kayala@yahoo.com	0819902881
6	Gloria BIAYA	Chargé admin.et fin.	AFREWATCH	gloria@afrewatch.org	0822814183
7	Jarline KASSANDA	Coordonnatrice	IFADD	jarlinekassanda@gmail.com	0824789413
8	Jean-Noël NKANDA	CM	RRM		0815315237
9	Jérémie KABAMBI	Membre	ALCIDHO	jeremikab@gmail.com	0810801973
10	Joël LUABA	Coordonnateur	ABG	joelluaba@gmail.com	0823163883
11	Josué TATY	Chargé de communication	CEPECO	cepeco.org@gmail.com	0831237406
12	Luc LUKUSA	Coordonnateur	RES PUBLICA	lukusaheritier5@gmail.com	0823432455
13	Marcel LUHELU	Avocat	FEJE	luhelumarcel@gmail.com	0811930803
14	Martin MILOLO	Coordonnateur	Forum Citoyen	milolonsenda@gmail.com	0813263827
15	Murielle MWAMBAY	Assistante	Sentinelle des RN	muriellemusao88@gmail.com	0971039625
16	Jacques BAKULU	Coordinateur	CEPECO	pjbakulu@gmail.com	0898370250
17	Patricia PHANZU	Présidente	Amani Kwetu Fondation	patricia@fondationamanikwetu.com	0812558965
18	Patrick BALABALA	Président	LITRASE	patrickbalabala2010@gmail.com	0842684745
19	Paul KASONGO	PCA	Maniema Libertés	paulkasongo.mali@gmail.com	0852881789
20	Stéphanie MAPENZI	Point focal	BST	stephaniemapenzi4@gmail.com	0990326087
21	Tabitha BULUNGU	Membre	RES PUBLICA	tabithabulungu@gmail.com	0822756041
22	Trésor MPANDA	Président	Club des Journalistes pour l'ITIE	tresormpanda13@gmail.com	0997047024
23	Ketsia Divine MISEYA	Chargée de plaidoyer et parten.	AFIA MAMA	kmiseya@gmail.com	0810560497
24	Jean-Baptiste LUBAMBA	Chargé de communication	PWYP RDC	jblubamba@gmail.com	0896600081
25	Albert KABUYA	Chef de projets	CENADEP	albertkabuya@gmail.com	0814033410

Annexe 2 : Programme de l'atelier



ATELIER DE PREPARATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE POOL KINSHASA A LA VALIDATION DU PROCESSUS ITIE SELON LA NORME ITIE 2023

PROGRAMME

Lieu : Novotel, Commune de la Gombe

Date : du 21 au 24 juillet 2025

Lundi 21 juillet (Jour 1)		
Horaire	Activités	Intervenants / Modérateurs
09h00 – 09h45	Tour de table	ST ITIE RDC / Participants
	Mot de circonstance de la GIZ DISM II	GIZ DISM II
	Mot de bienvenue de l'ITIE-RDC	Coordonnateur National ITIE RDC
	Présentation des objectifs de l'atelier	ST ITIE RDC
09h45 – 10h45	Session 1 : Les nouveautés de la Norme ITIE 2023	ST ITIE RDC
10h45 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 13h00	Session 2 : Rappels sur la dernière Validation de la RDC et présentation du modèle de Validation suivant la Norme 2023	ST ITIE RDC
13h00 – 14h00	Débats ouverts	ST ITIE RDC
14h00 – 15h00	Pause-déjeuner et fin de la première journée	

Mardi 22 juillet (Jour 2)		
Horaire	Activités	Intervenants / Modérateurs
09h00 – 09h15	Récapitulatif de la première journée	ST ITIE RDC
09h15 – 10h15	Session 3 : le Protocole de la société civile	ST ITIE RDC
10h15 – 10h45	Pause-café	
10h45 – 13h00	Session 4 : le Code de conduite de la société civile	ST ITIE RDC
13h00 – 14h00	Présentation succincte des formulaires de la Validation	ST ITIE RDC
14h00 – 15h00	Pause-déjeuner et fin de la deuxième journée	

Mercredi 23 juillet (Jour 3)		
Horaire	Activités	Intervenants / Modérateurs
09h00 – 09h15	Récapitulatif de la deuxième journée	ST ITIE RDC
09h15 – 10h45	Session 5 : Travail sur le formulaire de la société civile (partie 1)	ST ITIE RDC

10h45 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 14h00	Session 6 : Travail sur le formulaire de la société civile (partie 2)	ST ITIE RDC
14h00 – 15h00	Pause-déjeuner et fin de la troisième journée	

Jeudi 24 juillet (Jour 4)		
Horaire	Activités	Intervenants / Modérateurs
09h00 – 09h15	Récapitulatif de la troisième journée	ST ITIE RDC
09h15 – 10h45	Session 7 : Travail sur le formulaire de la société civile (partie 3)	ST ITIE RDC
10h45 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 13h45	Session 8 : Travail sur le formulaire de la société civile (partie 4)	ST ITIE RDC
13h45 – 14h00	Bilan de l'atelier et mot de clôture	Coordonnateur National ITIE RDC
14h00 – 15h00	Pause-déjeuner et fin de l'atelier	

Annexe 3 : Photographies de l'atelier

